

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18879 - 73ÈME ANNÉE

La période de la plus grande consommation

Les Fêtes pour qui ?



L'occasion d'une importante fête religieuse chrétienne a été saisie par le système pour en faire la période de la plus grande consommation. Ce sont les « Fêtes » de fin d'année. Dans cette période où la solidarité est mise en avant, ce sont les inégalités qui vont ressortir.

A partir de demain, la prime de fin d'année sera versée aux allocataires du RSA. Elle va constituer une bouffée d'oxygène pour des dizaines de milliers de Réunionnais qui survivent avec cette allocation minimale. L'argent rapporté par les Réunionnais bénéficiaires de cette prime représente 22 millions d'euros. Compte-tenu de la pauvreté dans laquelle vivent les allocataires du RSA, cette somme sera essentiellement utilisée pour consommer.

La période de fin d'année est également le moment d'initiatives de solidarité. Ce sont des comportements louables. Elles permettent à des personnes pauvres et isolées de se sentir moins seules au moment où tout le monde est invité à faire la fête. D'autres visent à permettre à des familles qui n'ont pas les moyens d'offrir de cadeaux à leurs enfants de pouvoir le faire de manière gratuite ou en-dessous du prix du marché.

Ce que disent les prix

Ces actions permettent d'atténuer l'injustice d'un système. Ce dernier est basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme afin d'en tirer le plus de profit. Une de ces manifestations, ce sont les prix qui sont affichés dans les catalogues et prospectus qui sont diffusés en nombre en cette période de fin d'année. Ce que ces prix nous apprennent, c'est qu'ils sont hors

de portée des sommes auxquelles ont droit les victimes de ce système. Or, elles sont très nombreuses. Se baser uniquement sur l'indicateur du seuil de pauvreté fait apparaître que plus de la moitié de la population vit en dessous. Autre indicateur : la prime de fin d'année pour les allocataires du RSA est versée à plus de 90.000 personnes.

L'essentiel : les inégalités

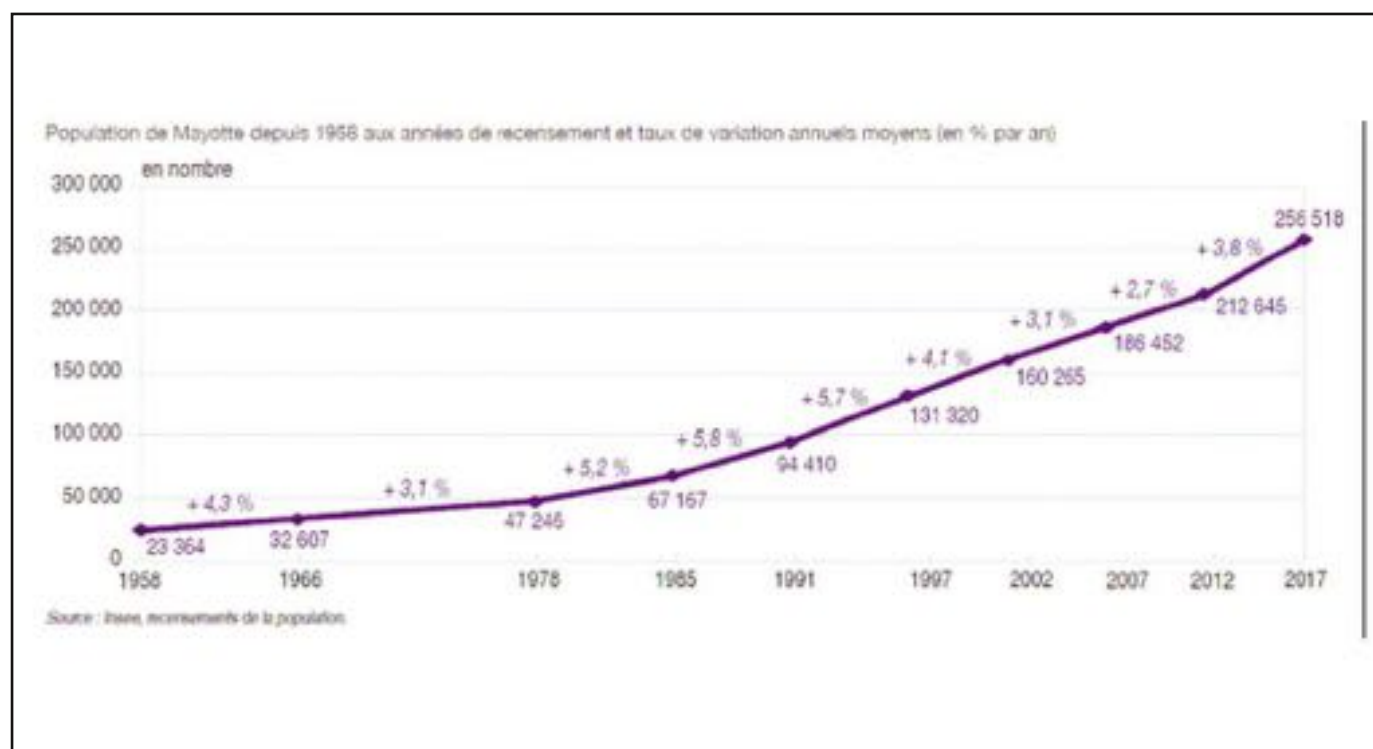
Ainsi, il n'est pas rare que des restaurateurs proposent des menus à plus de 150 euros, ce qui correspond à plus de 25 % du RSA mensuel ou à la totalité de la prime de fin d'année. Mais pour une autre part de la population, ces tarifs sont à sa portée, car le système lui donne les moyens de consommer ce genre de service.

Ce système a diffusé l'idée que la fin de l'année est la période de la fête, ceci fait passer au second plan ce qui reste l'essentiel : les inégalités. Face à la consommation, ces inégalités ressortent car c'est l'argent qui est utilisé pour consommer. La fin d'année est propice à l'étalement de ces inégalités, car le climat de fête ne favorise pas le questionnement sur ce genre de sujet.

256.518 habitants recensés en septembre 2017, 43.900 de plus qu'en 2012

La croissance de la population de Mayotte repart à la hausse

À la différence de La Réunion, la croissance de la population s'est accélérée entre 2012 et 2017. Plus d'un Mahorais sur quatre vit dans la capitale, Mamoudzou. Voici un extrait de la présentation d'une étude publiée sur ce sujet hier par l'INSEE.



Evolution de la croissance de la population de Mayotte.

En septembre 2017, 256.518 personnes vivent à Mayotte, soit 43.900 habitants de plus qu'en 2012. Ainsi, sur les cinq dernières années, la population mahoraise continue de progresser, et plus rapidement qu'avant. De 2012 à 2017, la croissance démographique atteint + 3,8 % par an en moyenne, soit 8.800 habitants supplémentaires chaque année. De 2007 à 2012, la population avait augmenté moins vite (+ 2,7 % par an, soit 5 200 habitants supplémentaires par an). Cette accélération rompt avec la tendance des vingt années précédentes : partant d'un rythme record de + 5,8 % par an à la fin des années 1980, la croissance démographique avait progressivement ralenti entre 1991 et 2012.

Au total, la population mahoraise double en l'espace de vingt ans.

Mayotte est ainsi le département français ayant la croissance démographique la plus forte. L'écart se creuse avec la Guyane, en deuxième position : sur la dernière période connue (2009 à 2014), sa population croît de 2,4 % par an en moyenne. L'écart s'accroît également avec les autres départements d'outre-mer : sur la même période, la population de La Réunion augmente de 0,6 % par an, tandis que les deux départements antillais perdent des habitants.

Le département le plus densément peuplé hors Ile-de-France

La densité de population est parti-

culièrement élevée à Mayotte. En 2017, avec 690 habitants au km², le département n'est devancé que par Paris et cinq autres départements d'Ile-de-France. Le Rhône, département de province le plus dense, compte 555 habitants au km². Cette particularité mahoraise est due notamment aux deux communes de la Petite-Terre, Dzaoudzi et Pamandzi, dont la densité de population avoisine 2.700 habitants au km².

En 2017, Mamoudzou, Koungou et les deux communes de la Petite-Terre, au nord-est du département, concentrent la moitié de la population. Capitale économique du département, Mamoudzou est la commune la plus peuplée (71.400 habitants), suivie par la commune voisine de Koungou (32.200 habitants).

Edito

Hausse de la taxe sur les carburants : vers un blocage de La Réunion par les transporteurs ?

À La Réunion, la taxe sur les carburants relève de la compétence du Conseil régional. C'est lui qui fixe les taux, et qui perçoit les recettes. Ces dernières alimentent notamment un Fonds d'investissement pour les routes et les transports (FIRT). Le but du FIRT est de payer la construction de nouvelles routes, d'assurer l'entretien de celles qui existent, mais aussi de soutenir le développement des transports collectifs à La Réunion. Il est donc clair que la hausse de la taxe sur les carburants votée hier par la Région Réunion devra être utilisée à ces fonctions. Manifestement, le coût de la route en mer a donc amené la collectivité à envisager de nouvelles recettes pour abonder un fonds qui doit donc s'avérer insuffisant.

La Région affirme que cette décision découle du choix du gouvernement de lutter contre la pollution. Le but est d'aligner le prix du gazole sur celui de l'essence. Comme le premier est moins cher que le second, alors la Région a décidé d'augmenter de 6 centime par litre la taxe sur le diesel, et de 4 centimes par litre celle sur le super sans plomb.

Ce n'est pas la première fois que la Région doit revoir les taux d'une taxe. Sommée par l'Union européenne de réduire le différentiel d'octroi de mer entre le rhum et les alcools forts importés, la Région avait décidé de baisser les taxes frappant les seconds plutôt que d'augmenter le prix du rhum, alors que la vente à bon marché de cet alcool destructeur est à l'origine de nombreux drames à La Réunion.

La Région aurait pu décider de baisser la taxe sur le sans-plomb sans toucher à celle du diesel, le résultat aurait été le même sur le plan de la convergence des prix. Manifestement, le besoin d'argent de la collectivité a été plus fort que celle de ne pas toucher au pouvoir d'achat des consommateurs de diesel.

À La Réunion, le carburant est beaucoup moins

taxé qu'en France. C'est la conséquence de choix politiques mis en œuvre par les prédécesseurs de Didier Robert. Malgré cela, il est arrivé à plusieurs reprises que des transporteurs barrent les routes et prennent la population en otage pour demander une baisse de la taxe régionale. Ce fut le cas en 2001 au moment où les compagnies pétrolières avaient brutalement augmenté le prix hors-taxa. Cela a aussi été le prétexte au blocus de la Région Réunion en novembre 2009, relayé par des barrages organisés partout à La Réunion sous le regard passif des policiers et gendarmes. À cette époque, le baril de pétrole avait brusquement augmenté. La hausse a été répercutée par les compagnies pétrolières sur le prix hors-taxa. L'occasion a été saisie par des transporteurs de désigner la taxe sur les carburants comme responsable de la situation, sans viser les compagnies pétrolières. Le taux de la taxe sur les carburants n'avait pourtant pas augmenté depuis des années. Quelques années plus tard, on retrouve un des meneurs de ce blocus parmi les bénéficiaires des marchés de transports de matériaux pour la route en mer.

La décision de Didier Robert marque une rupture. Il a choisi d'augmenter le taux de la taxe sur les carburants pour avoir des recettes supplémentaires. Logiquement, une telle décision devrait entraîner la fureur des transporteurs. Il faut donc s'attendre à des blocages de routes relayés par des micro-trottoirs complaisant montrant un soutien des automobilistes aux camionneurs. À moins que les barrages routiers organisés avant la prise de pouvoir de Didier Robert ne visaient pas à défendre les intérêts d'une profession, mais des adversaires politiques de l'Alliance et du programme de développement et d'autonomie énergétique qui était alors porté par la Région Réunion.

Jean

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

169e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

Bon 20 décembre a tous ! Et ensemble poursuivons la lutte

Les Réunionnais s'appêtent à célébrer le 169e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, fête à laquelle est logiquement associé le maloya, par le passé interdit. De nombreuses manifestations sont prévues au quatre coins de l'île, par les collectivités notamment.



Le 20 décembre 1983 à Hell-Bourg. Un public nombreux massé devant la mairie, attentif au discours de Laurent Vergès sur l'esclavage qui a marqué l'Histoire de notre pays - avant d'applaudir le groupe Zordi.

Acette occasion, il n'est pas inutile de rappeler que les communistes ont pris une part essentielle - certains ont été poursuivis devant les tribunaux - dans la bataille visant à faire du 20 décembre, une journée fériée et chômée. Une revendication très ancienne du PCR à laquelle se sont associés d'autres mouvements et organisations. Des années de lutte qui ont payé. La loi est promulguée le 30 juin 1983 et un décret du 23 novembre de la même année officialise, le 20 décembre fête Réunionnaise de la liberté.

à se faire une raison, pour ne pas paraître éternellement ridicule, à l'image du maire de Saint-André. Rappelons qu'en 1983, à la promulgation de la ladite loi, Jean-Paul Virapoullé avait bondi de rage et déclaré « On ne dansera pas le maloya à Saint-André ». Mais, c'était sans compter avec les Réunionnais qui se sont accaparés de l'évènement. L'ampleur des manifestations et l'engouement populaire suscité au fil des ans, ont finalement conduit le maire de Saint-André à plus de bon sens. Mais il lui aura fallu tout de même sept années ! En décembre 1990, une banderole sur

le fronton de la Mairie, proclamait « 20 décembre, fête de la liberté », et un kabar était organisé à La Rivière-du-Mat - les Bas par une association municipale. Vaut mieux tard que pas du tout.

Responsabilité du peuple Réunionnais

Mais plus que jamais la lutte doit se poursuivre. Les graves problèmes auxquels La Réunion est aujourd'hui confrontée, nous invitent à être imaginatifs et exigent des réponses innovantes. Elles passent notamment par la responsabilité du peuple Réunionnais.

Dans son discours de clôture du 7e congrès du PCR, le dimanche 5 décembre 2010, après avoir rappelé que les luttes de demain se construisent sur les combats de nos ancêtres, Paul Vergès avait conclu d'un ton solennel : « Faisons de notre combat, la réalité de demain sur la base de nos rêves d'aujourd'hui ». Un appel toujours d'actualité.

Bon 20 décembre à tous ! Et ensemble, poursuivons la lutte.

Paul Dennemont
Saint-André

« On ne dansera pas le maloya à Saint-André »

Qui avait cru jusqu'à la fin des années 70, que le 20 décembre serait un jour officiellement célébré ? Qui avait imaginé, à cette époque, que notre maloya serait inscrit au patrimoine immatériel de l'Humanité ? Aujourd'hui, personne ne peut contester le rôle majeur des communistes, de leurs dirigeants dont Paul Vergès. Quant aux opposants d'hier à cette date historique du 20 décembre, ils ont fini, avec le temps,



Laurent Vergès, au second plan, sur le parvis de la mairie.

L'abolition inachevée

La Réunion va fêter la commémoration de l'abolition de l'esclavage le 20 décembre comme chaque année depuis plus de 30 ans.

Heureux événement s'il en est ! Mais notre île est-elle pour autant libérée des séquelles de cette « violence d'Etat » comme la qualifie Christiane Taubira dans son introduction aux Codes Noirs (Daloz - 2006) ? Je ne le crois pas, je suis même certain que non !

Je la cite (pages XXXIII et XXXIV) :

« ... les peuples de l'outre-mer français savent que les séquelles de la violence d'Etat, de l'oppression, de l'humiliation restent longtemps nichées dans l'inconscient qui transporte l'émotivité du corps et les écorchures de l'esprit.

Le corps garde ainsi ses habitudes primordiales.

Cette propension à trouver le sommeil couché sur le flanc droit, comme dans la cale du négrier. Ce goût, prégnant dans toutes les diasporas noires, pour la morue séchée et desséchée, pour les salaisons et les extrémités museau, queue et pieds de porc, seuls morceaux de viande réservés aux esclaves.

L'esprit continue de receler des frayeurs et des aversions immémoriales.

Cette raideur panique devant les gros chiens, vite réfrénée mais si soudaine, comme si se poursuivait la course devant les molosses lancés aux trousse des ancêtres noirs marrons. Cette rage qui nous saisit collectivement chaque fois qu'un "Blanc" donne un coup de pied à un "Nègre" comme au temps honni des abus impunis après l'abolition.

Cette transe qui nous enveloppe dès que se trament des ventes aux enchères de documents et objets relatifs à la traite, comme si nous revivions le marché aux esclaves.

Nous savons, d'outre-mer, ce que c'est que de buter sur les vestiges de l'Exclusif colonial qui, du sud au nord, relie les anciennes colonies à leurs anciennes métropoles, sans facilités de contacts avec les pays voisins, sans possi-

bilités de rayonnement régional.

Nous savons pourquoi les flux migratoires suivent les chemins des langues et des anciennes dominations.

Nous savons ce qu'il en coûte de tenter de transgresser l'interdit d'industrialisation formulé par Colbert (« pas un clou ne doit sortir des colonies »).

Nous savons que le renoncement à soi s'il est volontaire mène à l'aliénation, s'il est imposé force à l'assimilation, deux pathologies inhibitrices ou chargées de fureur différée.

Deux impasses. »

Assez curieusement le vieux "zorey" que je suis se retrouve largement dans cette description si réaliste de nos blocages, de ce renoncement collectif à être nous-mêmes qui nous mène effectivement à l'aliénation.

Je ne suis ni anthropologue ni sociologue, mais j'aimerais bien comprendre pourquoi les inconscients décrits par Christiane Taubira ont fini par infuser dans tout le corps social de notre île bien au-delà des origines et des générations. Pourtant, en 2017, il n'existe aucun survivant de l'époque esclavagiste mais les séquelles ont bien là comme si tout un peuple avait été marqué au fer rouge à perpétuité.

Ainsi quand on songe au "rejet" dont la langue créole fait l'objet par la plupart de celles et ceux qui la pratiquent pourtant chaque jour, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'un tel auto-dénigrement confine au suicide culturel.

La hantise persistante de la rupture du cordon ombilical avec la « mère-patrie » ressemble bien trop au besoin impérieux de nous complaire dans un statut de "propriété" du maître de « l'habitation » responsable de notre vie et de notre mort. Nous sommes les "tanguy" de la République paralysés à la simple idée de devoir voler de nos propres ailes.

Notre « vivre-ensemble » de façade est en réalité un « vivre-côte-à-côte » qui vole en éclats au moindre soubresaut populaire comme en mai 1973 ou en février-mars 1991. Le

« chacun-pour-soi » empêche tout un peuple de s'approprier son propre territoire en le laissant se transformer en une gigantesque poubelle.

Prenons conscience qu'il y a sur cette île un peuple porteur d'un immense potentiel. Une foule de Réunionnais l'ont déjà démontré depuis plus de trois siècles mais le plus souvent... à l'extérieur de l'île ! Simple hasard ?

Notre incapacité collective à imaginer un nouveau paradigme au-delà d'une « égalité réelle » avec la métropole démontre l'anesthésie collective dans laquelle 350 ans de colonisation nous ont plongé.

La vacuité de nos élus réduits à de médiocres jeux de pouvoir et de prébendes achève d'inhiber toute velléité de prendre nos responsabilités pour décider par nous-mêmes de l'avenir de notre île.

La gouvernance calamiteuse à trois "têtes" (Région, Département, Etat) depuis 35 ans qui a succédé au pilotage direct par l'Etat (gouverneurs puis préfets) pendant 300 ans n'a jamais permis à la communauté de destin du peuple réunionnais de se prendre en main comme les Corses sont en train de le faire.

Alors si nous voulons fêter dignement ce 20 décembre il nous faut trouver ensemble les voies et moyens pour sortir de l'impasse de l'aliénation nichée dans nos inconscients « à l'insu de notre plein gré ».

L'abolition était une étape nécessaire mais il nous reste à la parachever par la libération de nos inconscients toujours esclaves de notre passé ! Vaste chantier ! Il y a urgence : notre jeunesse s'impatiente et ne supporte plus notre passivité coupable.

Charles Durand - Le Brûlé - Saint-Denis (La Réunion)

Billet philosophique**Viv lamour pou la Fèt Kaf, Fête Réunionnaise de la Liberté !**

À l'approche du 20 Désanm, après les nombreuses rencontres entre Réunionnais la semaine dernière pour des échanges sur la culture de notre mémoire historique concernant l'esclavage, une nouvelle rencontre a eu lieu pour cultiver les valeurs de notre société afin de la transformer. Il s'agit de la conférence-débat du philosophe réunionnais Farouk Issop tenue samedi dernier à la bibliothèque Alain Peters du Moufia, dans le cadre de la Journée Mondiale de la Philosophie, sur le thème : "Soufi mon amour".



Aux côtés du philosophe Farouk Issop, les artistes Jérémie et Sylvia.

En ouvrant cette conférence, le directeur de la bibliothèque, Frédéric Babou-Carimbacasse, a déclaré que les œuvres accomplies par le conférencier sont « un travail pour l'humanité ». Et dans l'esprit de la solidarité réunionnaise avec tous les peuples en souffrance, a eu lieu une minute de silence en hommage aux soufistes victimes de violences criminelles il y a quelques semaines en Égypte.

Ensuite, de jeunes poètes et artistes saint-pierrois, Jérémie et Sylvia, ont chanté du maloya sur « lamour mon rasine, mon limièr, i mèt amwin anlèr ». Et puis a été annoncée la conférence de l'écrivain réunionnais Omar Issop-Banian le 22 décembre prochain à 18h à la mairie de Saint-Denis sur "Itinéraires spirituels. Les richesses de la civilisation

musulmane et le dialogue des cultures".

« Apprendre à se parler »

Durant son exposé, Farouk Issop a notamment souligné que « nous devons apprendre à se parler et à s'écouter pour dépasser l'ego et se renouveler sans cesse », en étant « conscient des atouts, des conditions et des perspectives de l'amour ». À ce propos, il a cité plusieurs philosophes de divers pays comme Socrate, Edgar Morin, Mère Theresa, etc., pour qui « si tu juges les gens, tu n'as pas le temps de les aimer ».

Il a aussi consacré une large place à la pensée soufiste, incarnée par

exemple par Djalal Ud Dîn Rûmî (1207 - 1278), pour qui « ta tâche n'est pas de chercher l'amour mais de chercher tous les obstacles que tu as créés contre l'amour ». Autre citation à retenir : celle d'Elif Shafak, auteur du livre "Soufi mon amour" : « Si nous sommes la même personne avant et après avoir aimé, cela signifie que nous n'avons pas suffisamment aimé ».

« Sant lamour, sant la zwa, viv la liberté ! »

Après cet exposé très intéressant de Farouk Issop et les échanges très constructifs qu'il a eus avec le public en valorisant les atouts de l'interculturalité réunionnaise, la conférence s'est terminée avec une nouvelle prestation de Jérémie et Sylvia. Dans un de leurs chants, ils ont lancé cet appel : « Donn amwin lamour, donn amwin la pé, pou kontinié mon vi ».

Cela nous fait penser à cette belle chanson de notre célèbre artiste Maximin Boyer, qui nous fait part de cette invitation : « Sant lamour, sant la zwa, viv la liberté ! Sant lamour, sant la zwa, viv dan la gété ! ». Cela nous encourage à lutter tous ensemble pour la libération du peuple réunionnais en proclamant dans l'union, la solidarité et en fidélité avec nos ancêtres marones et marons : viv lamour pou la Fèt Kaf, Fête Réunionnaise de la Liberté !

Roger Orlu

Des décès qui pourraient être évités

650.000 morts de la grippe chaque année

Selon les nouvelles estimations des Centers for Disease Control and Prevention des Etats-Unis (US-CDC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la communauté internationale, 650.000 décès annuels sont associés à des maladies respiratoires dues à la grippe saisonnière.

Cela représente une augmentation par rapport à l'estimation mondiale précédente de 250.000 à 500.000, qui date de plus de 10 ans et couvre tous les décès liés à la grippe, y compris les maladies cardiovasculaires ou le diabète. La grippe saisonnière est une infection virale aiguë qui se propage facilement d'une personne à l'autre et circule dans le monde entier. La plupart des gens guérissent en moins d'une semaine sans avoir besoin de soins médicaux. Les maladies respiratoires courantes liées à la grippe saisonnière qui peuvent causer la mort comprennent la pneumonie et la bronchite.

Les nouveaux chiffres de 290.000 à 650.000 décès sont basés sur des données plus récentes provenant d'un groupe de pays plus vaste et plus diversifié, y compris les pays à revenu intermédiaire inférieur et excluent les décès dus aux maladies non respiratoires, a déclaré l'OMS jeudi. « Ces chiffres indiquent le lourd fardeau de la grippe et ses coûts social et économique substantiels pour le monde », a déclaré le Dr Peter Salama, Directeur exécutif du Programme des urgences sanitaires de l'OMS. « Ils soulignent l'importance de la prévention de la grippe pour les épidémies saisonnières, ainsi que la préparation aux pandémies ».

Le communiqué indique que les estimations tiennent compte des conclusions d'études récentes sur

la mortalité respiratoire due à la grippe, notamment une étude menée par les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis (US-CDC), publiée jeudi dans *The Lancet*. Selon les US-CDC, la plupart des décès surviennent chez les personnes âgées de plus de 75 ans et dans les régions les plus pauvres du monde. L'Afrique subsaharienne représente le plus grand risque de mortalité par la grippe au monde, suivie de près par la Méditerranée orientale et l'Asie du Sud-Est.

« Tous les pays, riches et pauvres, grands et petits, doivent travailler ensemble pour contrôler les flambées de grippe avant l'arrivée de la prochaine pandémie. Cela inclut le renforcement des capacités de détection et de riposte aux épidémies et le renforcement des systèmes de santé pour améliorer la santé des personnes les plus vulnérables et les plus à risque », a déclaré le Dr Salama. Presque tous les décès d'enfants de moins de cinq ans atteints d'infections des voies respiratoires inférieures liées à la grippe se produisent dans les pays en développement, mais les effets des épidémies de grippe saisonnière sur les plus pauvres ne sont pas entièrement connus.

L'OMS a indiqué qu'elle travaille avec des partenaires pour évaluer le fardeau mondial de la grippe en fournissant des conseils et une expertise aux Etats membres pour me-

surer le fardeau de la grippe et ses conséquences économiques.

Mesures de prévention

D'autres études de surveillance et de laboratoire portant sur d'autres maladies telles que les maladies cardiovasculaires, qui peuvent être liées à la grippe, devraient produire des estimations sensiblement plus élevées au cours des prochaines années.

L'OMS a déclaré qu'elle encourage également les pays à donner la priorité à la prévention de la grippe et à produire des estimations nationales pour éclairer les politiques de prévention. La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée pour prévenir les maladies et les complications de l'infection grippale. La vaccination est particulièrement importante pour les personnes à risque plus élevé de complications grippales graves et de décès, ainsi que pour les agents de santé.

Le groupe de travail sur le syndrome grippal de l'OMS comprend des experts de l'Institut indien des sciences médicales, de l'Université nationale de Singapour, de l'Institut national des maladies transmissibles d'Afrique du Sud, du CDC des Etats-Unis, de l'Universidad del valle du Guatemala et de l'Université d'Edimbourg.

In kozman pou la rout

« Dann tan la vyann k'i marsh ! »

Sa la pa in n'afè i romont a yèr, pars fransh vérité sa té i éspas nana in bon koup de tan. Sak i rès dann Por zordi mi pans zot i rapèl pi tro koman la vil lété na in sinkantène d'ané. Dizon la vil té arienk in pti sirkonskripsyon, dizon santrovil koméla. Boi d'lé ? Sa té i mank pa. La savann ? Té i mank pa non pli. Shomin la pousyèr ? Parl pi. Mé l'avé galman in bann ti kour fré avèk zoli zoli flèr. Dsi l'kou d'sinkèr par la, in bann koshon noir sirman l'avé kass la port lo park té i bate in bon karé dan la komine konm si rien n'été, pou artourn z'ot poinn dépar dsi lo tar. Dann tan té konmsa ! Koméla lépi parèye ! Lo tan la vyann k'imarsh dan la komine. Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Zistoir lo pti bol do boi (promyé morso)

Moin té fine obli zistoir la. I fo dir moin l'avé trouv sa dann mon liv léktir nana pli lontan ké lontan, mé sa sé in n'afèr la mark amoin in bonpé épi nou l'avé diskite an famiy avèk papa épi momon pètète ankor inn dé frèr pli gran pou bien konprann lo sans sète afèr la...

Donk, l'avé in foi in gramoun, traka lo tan té fine mont dsi li. Li té i gingn pi travaye pou vréman, la min téi tranm, marshé lété difisil pou li. Son garson avèk son bèl fiy té i komans trouv li té in sharj pou zot. Sirtou lo bèl fiy kan téi fo lav linz sal lo vyé bononm, kan la soup téi vèrs a tèr é téi fo suiyé. Parl pi kan tout sort ti traka la vi la komans tonm dsi li konm sak i apèl l'inkontinans épi la dyaré mal kontrolé. Mèm son manyèr manzé son bèl fiy téi siport pa. Pli pir i diré li té gate la vi son famiy.

Si tèlman in zour la mète in pti tab a par pou li manjé. La mète in li a par dann in rokoin é pou pa li kass la vèsèl, la donn ali in pti bol do boi. Sa té i ansèrv pou manjé, pou noir la soup, pou boir kafé é pou akonpagn lo pti bol do boi la donn ali in kiyèr an boi galman... Lo pov vyé bononm dann son koin la komans tassé, konmsi la vi firamézir té i rotir dann son kor.

Poitan sa lété solid étan jenn, épi li té i konomiz pa son fors pou grandi son bann zanfan, ziska in zour son madam la désote la vi é l'èrla li la komans dékaniyé. La bèl fiy, mèm lo garson té i gard ali zour pou zour an dsou, an domandan, dann z'ot kèr, kansa Bondyé nora té soulaz azot in traka konmsa. Mé oplis lo tan té i pass, oplis li té la, moins an moins vivan mé vivan kant mèm.

La pankor fini

Justin